

Plan d'études pour les

Branches propédeutiques

et les

Branches complémentaires

offertes par la Faculté des sciences et de médecine
dans le cadre du Bachelor of Science
ou d'autres formations universitaires
dans lesquelles ces branches sont reconnues

Introduction

Accepté par la Faculté des sciences et de médecine le 30.05.2022
Version révisée du 14.04.2025

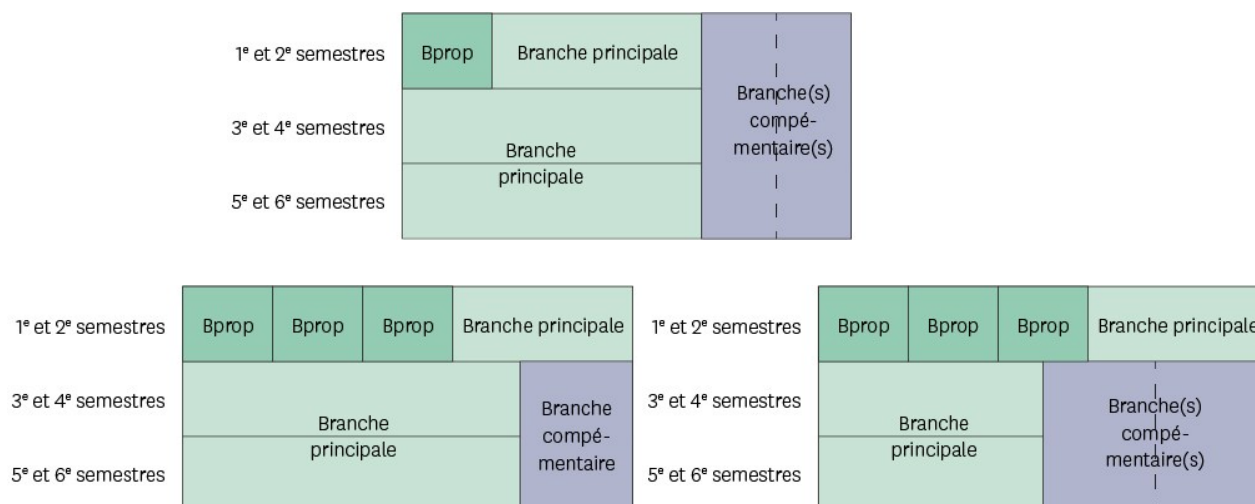
1 Généralités

Ce plan d'études contient toutes les informations nécessaires aux étudiant·e·s qui choisissent ou doivent suivre une ou des branches propédeutiques et/ou une ou des branches complémentaires dans le cadre de leurs études de Bachelor of Science [ci-après Bachelor ou BSc] à la Faculté des sciences et de médecine ou dans le cadre d'autres voies d'études dans lesquelles ces branches sont reconnues. Ils sont soumis aux conditions du **Règlement du 30 mai 2022 pour l'obtention des Bachelor of Science et des Master of Science de la Faculté des sciences et de médecine** [ci-après Règlement].

Le Règlement du 30 mai 2022 pour l'obtention des Bachelor of Science et des Master of Science prévoit une limitation de la durée des études de Bachelor et de Master, ainsi que des branches complémentaires (voir articles 11, 13 et 14) (<https://www.unifr.ch/scimed/fr/rules/regulations>).

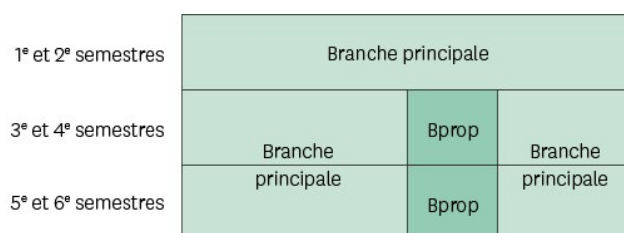
1.1 Structure générale des voies d'études de Bachelor

Les Bachelor en **Mathématiques**, en **Informatique** et en **Géographie** ont la structure suivante, dans laquelle une branche propédeutique [ci-après Bprop] de 12 crédits ECTS est incluse dans la branche principale et 1 branche complémentaire [ci-après BCo] de 60 crédits ECTS ou 2 BCo de 30 crédits ECTS sont demandées :



Les plans d'études des Bachelor en **Physique**, **Chimie**, **Sciences de la Terre**, **Biologie**, **Biochimie**, **Sciences biomédicales** et **Sciences du sport et de la motricité (option enseignement)** ont une structure dans laquelle une à trois Bprop sont intégrées dans la branche principale de la 1^{re} année. Lorsque la branche principale est de 150 crédits ECTS, les plans d'études prévoient une BCo de 30 crédits ECTS. Par contre, lorsque la branche principale est de 120 crédits ECTS, ils prévoient soit une BCo de 60, soit 2 BCo de 30 crédits ECTS. La structure générale est :

Le plan d'études du Bachelor en **Sciences du sport et de la motricité (option santé – performance – recherche)** ne contient pas de BCo et a la structure suivante :



La Faculté offre au total 9 branches propédeutiques : en mathématiques, informatique, physique, chimie (variantes A et B), géosciences, biologie (variantes I et II) et sciences de l'environnement.

Le choix, libre ou imposé, et le nombre de branches propédeutiques à suivre sont définis dans les plans d'études de chaque cursus.

Il y a 33 branches complémentaires à choix en Faculté des sciences et de médecine. Leurs conditions d'accès varient en fonction des pré-requis. En cas d'hésitation, il est recommandé de s'adresser à la conseillère ou au conseiller d'études de sa branche principale ou de la branche complémentaire envisagée.

1.1.1 Autres branches complémentaires

Il est possible de choisir une branche complémentaire hors de la Faculté. Une liste des branches complémentaires offertes par les autres Facultés de l'Université de Fribourg est publiée sur la page web <http://studies.unifr.ch/fr>. Pour d'autres branches complémentaires, veuillez-vous adresser à la conseillère ou au conseiller d'études de votre branche principale.

1.1.2 Horaires

Il existe des combinaisons classiques de branche principale – branche complémentaire, fréquemment choisies par les étudiant·e·s. Dans la mesure du possible, les horaires ont été établis de façon à en faciliter l'accès. Pour d'autres combinaisons, plus rarement retenues, il est possible que des conflits d'horaires apparaissent. Il appartient à l'étudiant·e de s'organiser pour surmonter cette difficulté.

1.1.3 Unités d'enseignement (UE)

Aussi bien les branches propédeutiques que les branches complémentaires sont constituées d'UE. Ce sont des cours, les exercices, les travaux pratiques, des proséminaires, les workshops, les projets, etc., auxquels sont associés un nombre de **crédits ECTS** (*European Credit Transfer System*).

1.2 Compétences acquises

Avec chaque **branche propédeutique** réussie, l'étudiant·e aura acquis des connaissances de base dans une discipline autre que sa branche principale, facilitant la compréhension de celle-ci. Elle lui offrira de plus une culture scientifique élargie.

Avec l'acquisition d'une **branche complémentaire** dans le cadre de son BSc, l'étudiant·e aura développé une ouverture à l'interdisciplinarité, lui facilitant à l'avenir le dialogue et la collaboration avec des spécialistes d'autres disciplines.

Grâce à une **formation bilingue** intégrée, l'étudiant·e aura enrichi son vocabulaire spécifique dans deux langues et acquis la capacité de dialoguer, dans ses branches d'études, avec des spécialistes aussi bien en français qu'en allemand.

1.3 Évaluations des unités d'enseignement et acquisition des crédits ECTS

L'acquisition des crédits ECTS passe par trois étapes : l'évaluation des UE, le regroupement des UE en paquets de validation et la validation des crédits ECTS.

L'évaluation des exercices, des travaux pratiques, des workshops et des proséminaires se fait suivant des critères (nombre de séries d'exercices rendues, nombre d'expériences réussies, rapports ou travaux écrits, etc.) énoncés en début de semestre. La prestation peut être sanctionnée par une note, ou par « réussie » ou « échouée ». Satisfaire aux conditions de réussite des exercices peut être un pré-requis pour accéder à l'épreuve du cours correspondant.

L'évaluation des cours et des cours avec travaux pratiques se fait par des épreuves orales, écrites ou pratiques dont la durée est fixée dans des annexes (une par domaine) disponibles à <http://www.unifr.ch/scimed/plans>. Les épreuves se déroulent, en général, durant trois sessions d'examens (hiver, été, automne), à l'exception des épreuves pratiques en sport, évaluées en principe à la fin du cours. Pour chaque épreuve, l'étudiant·e s'inscrit dans les délais prescrits par la Faculté selon la procédure on-line sur le portail d'étudiant·e-s MyUniFR (<https://my.unifr.ch>), accessible avec le compte personnel. L'épreuve porte sur la matière de l'UE telle qu'elle a été enseignée la dernière fois. En cas d'exception, celle-ci sera communiquée par le Département voir par la Section et/ou par l'enseignant·e responsable. L'échelle des notes s'étend de 6 (meilleure note) à 1 (plus mauvaise note). Seule une épreuve dont la note est inférieure à 4 peut être répétée une seule fois et au plus tôt lors de la session d'examens suivante.

Les **paquets de validation** regroupent plusieurs UE qui peuvent être évaluées séparément. Le nombre de paquets est fixé par l'art. 24 et 27 du Règlement et le contenu est précisé par ces plans d'études. Les branches propédeutiques sont intégrées dans le paquet de validation de la branche principale. Par contre, chaque branche complémentaire fait l'objet d'un paquet de validation indépendant.

Les conditions de validation des crédits ECTS sont décrites dans l'Art. 25 du règlement

Après validation, sur demande de l'étudiant·e et après acquittement de la taxe d'examen, un relevé des prestations indiquant les résultats des évaluations et le nombre de crédits acquis sera délivré par le Décanat (art. 28 et 30 du Règlement).

1.4 Langues d'enseignement

Les enseignements des études de branches propédeutiques et de branches complémentaires sont bilingues français-allemand. Cela signifie que certains enseignements sont donnés en français et d'autres en allemand, au choix de l'enseignant·e. Toutefois, l'étudiant·e a toujours la possibilité de s'exprimer dans l'une ou l'autre de ces langues. Les enseignements de 3^e année peuvent parfois être donnés en anglais.

1.5 Éthique scientifique

Les principes d'éthique font partie intégrante de la formation scientifique. Les règles internationalement admises doivent être respectées lors de l'élaboration et la rédaction de tout travail scientifique (projet, séminaire, travail de Bachelor et de Master, rapport, etc.). En particulier, toute source externe d'information (articles, communications orales, page web, etc.) doit être correctement citée.

Dans ce cadre, la Faculté a mis en place la formation obligatoire ci-dessous :

Vous trouvez la description détaillée à l'adresse : <https://www.unifr.ch/scimed/fr/integrity>

Orientation de base et recherche à la bibliothèque

Le but est de connaître les objectifs et les méthodes spécifiques de la recherche documentaire.

Cette formation est à suivre durant le premier semestre d'études. Vous pourrez consulter vos résultats seulement après avoir réussi cette formation et soumis le formulaire « Déclaration d'intégrité scientifique » signé.

1.6 Règlements et informations complémentaires

De plus amples informations concernant les études en Faculté des sciences et de médecine sont contenues dans les documents accessibles sur <http://www.unifr.ch/scimed/plans>, également disponibles à la réception du Décanat de la Faculté, chemin du Musée 8, CH-1700 Fribourg.